
FOUAD ABDELMOUMNI

LE MAROC
ET LE PRINTEMPS ARABE

LE LOURD HÉRITAGE DE HASSAN II

123

En accédant au trône en 1999, Mohammed VI a reçu en legs de son père un pays qui commençait à rompre à doses homéopathiques avec son lourd héritage de conservatismes, d'autoritarisme, de prédation et de répression.

Retraditionnalisation de la société. Hassan II a rêvé d'un Maroc médiéval qui permette de sauvegarder ce qui pour lui était l'essentiel : son absolutisme. Pour cela, il a combattu, dans les faits lorsqu'il ne pouvait le revendiquer publiquement, tout ce qui contribuait à ouvrir le Maroc sur son temps. L'école, la chute du patriarcat, l'industrialisation, l'abandon de la ruralité et la revendication de citoyenneté ont été ses principales cibles. Ces tendances ont été exprimées dans l'ainsi nommée « démocratie hassanienne », dans la revendication d'une « spécificité marocaine », dans la prétention à une vocation prioritairement agricole du Maroc, dans le refus de généraliser et de moderniser l'école publique... La répression, le clientélisme et la propagande étaient ses principaux outils de domination.

Quatre grands moments ont amené à la reconfiguration de la politique de Hassan II : la neutralisation des oppositions dans la première moitié des années 1970, le programme d'ajustement structurel des années 1980, la chute du mur de Berlin en 1989 et l'intégration de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) au gouvernement en 1998.

Années 1970 : Hassan II enfin maître incontesté du pays. Après les tentatives de putsch de 1971 et 1972 et la tentative d'insurrection armée

de la gauche en 1973, Hassan II est passé aux grands moyens en termes de répression : rafles systématiques, disparitions massives et longues (parfois pour des familles ou des tribus entières), torture institutionnalisée, liquidations extra-judiciaires, parodies de procès et peines iniques, édicition des lois ramenée entre les seules mains du roi, suspension de la vie politique et des libertés fondamentales... Après avoir exténué ses opposants, il propose à ceux qui veulent bien accepter son absolutisme des espaces d'existence dans des partis réduits à ne pas discuter tout ce qui provient du vrai centre du pouvoir : le roi. Les partis de l'opposition traditionnelle, cherchant un répit, acceptent ces conditions, à leur corps défendant, et l'affaire du Sahara tombe à point nommé en 1974 pour légitimer l'acceptation de l'absolutisme par l'impératif nationaliste. Hassan II pousse le vice jusqu'au point de synchroniser trois événements à la même aube du 28 août 1974 : Abderrahim Bouabid prend l'avion pour aller plaider la cause saharienne du Maroc à Moscou, Omar Benjelloun et six de ses camarades sont libérés de la prison centrale de Kénitra, et six de leurs compagnons de détention condamnés sont passés par les armes. Et chaque fois que Hassan II était interpellé sur les exactions de son régime, il balayait les récriminations en rappelant son rôle de gendarme de l'Afrique pour l'Occident, ou arguait de son droit souverain à avoir son « jardin secret », et accessoirement jetait l'image de certains de ses anciens sbires en pâture à l'opinion publique internationale (notamment le général Oufkir, « suicidé » en 1972 par plusieurs balles dans le dos...).

Années 1980 : « programme d'ajustement structurel ». L'économie n'a jamais été le fort de Hassan II. La montée éphémère du prix des phosphates en 1974 et la facture calamiteuse de l'affaire du Sahara donneront le coup de grâce à une économie chancelante. 1983 sonne le glas de la capacité du pays à honorer ses engagements, lorsque les réserves de change sont pratiquement réduites à zéro, et qu'un « programme d'ajustement structurel » est concédé pour obtenir quelques facilités des bailleurs internationaux. Ce programme sera l'occasion d'un certain nombre de réformes qui permettront d'asseoir durablement l'image du pays comme élève modèle des institutions financières internationales, mais sans permettre un décollage économique tel que celui qu'ont connu les pays d'Asie et d'Amérique latine à situations initiales comparables. Et le prix sera surtout payé par les classes moyennes et les couches populaires qui attendaient leur tour pour bénéficier de l'ascenseur social, en particulier les familles qui étaient venues du bled à la ville pour trouver un mieux-être et les jeunes qui avaient pu obtenir des diplômes.

Année 1990: obsolescence de la rente géostratégique. Le président français Mitterrand prononce un discours qui fera date à La Baule, à l'occasion de la seizième conférence des chefs d'État d'Afrique et de France. C'était le 20 juin 1990, jour du triste anniversaire de la répression sanglante et des centaines de martyrs marocains tombés sous les balles et dans les geôles en 1981 suite à la contestation des hausses des prix des denrées de première nécessité. Mitterrand a déclaré en substance que le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud, et il a signifié aux potentats d'Afrique que l'Occident n'avait plus besoin de se salir les mains avec des dictateurs sanguinaires. Les aides, les investissements et les relations commerciales semblaient à risque. Nombre de dictateurs d'Afrique ont fait le dos rond. Hassan II ne pouvait se payer ce luxe car il dépendait trop de l'Occident en général et de la France en particulier (en outre, l'épine saharienne fragilisait sa position diplomatique). Mais, surtout, Hassan II était en position de lâcher du lest sans risques immédiats, puisqu'il avait complètement domestiqué ou écrasé ses opposants. Il a alors développé le dessein, largement réussi, d'une libéralisation contrôlée et d'une démocratisation de façade.

125

Cela est passé par la libération des disparus rescapés de décennies d'isolement et de torture (notamment les dizaines de militaires de Tazmamart et les centaines de Sahraouis de Agdez et Kalaât Mgouna) et par la levée relative des restrictions à la liberté d'expression et d'organisation. La société civile a commencé à se reconstruire, mais le champ politique était totalement cadenassé. Le maintien de la mainmise royale sur les pouvoirs de l'État (législatif, judiciaire et exécutif) et la sacralisation de la personne et des actes du roi installaient l'impunité et empêchaient la reddition des comptes. La propagande outrancière faite à Hassan II par les médias publics marocains, la terreur que son régime inspirait ont pesé pour rendre la classe politique encore plus docile. Mais Hassan II savait que les scandales de ses courtisans ne sauraient être limités ou tus; aussi s'est-il attelé non pas à les endiguer, mais simplement à faire prévaloir l'idée que les « politiques » sont « tous pourris ! ». Il a donc veillé à entourer nombre d'anciens opposants des honneurs et des présents, en veillant à ce que ce soit au vu et au su de tout le monde.

Fin de règne: l'USFP au service du palais. Au lendemain de la chute du mur de Berlin, la souveraineté populaire, la compétition des forces partisans et des programmes politiques ainsi que la possibilité de l'alternance au pouvoir à travers l'expression de la volonté populaire devenaient

des chimères. Le désenchantement des utopies de la gauche a laissé ses cadres sans boussole idéologique et sans programme politique, alors que la répression et la corruption les avaient laissées sans bases populaires et sans forces organisationnelles. Les cadres d'une bonne partie de la gauche étaient ainsi disposés à accepter d'entrer dans le jeu politique gouvernemental en acceptant de n'être que les auxiliaires du roi, sans contrat de gouvernement ni clarification des règles de fonctionnement du pouvoir. Et c'est ainsi que l'USFP (ancienne opposition) a été associée au gouvernement en 1998, sans programme propre, sans autorité réelle et sans prétentions ni envergure. L'intronisation de Mohammed VI en 1999, suite au décès de son père après trente-neuf ans de règne sans partage, montre combien le palais demeure seul en lice et que l'*establishment* lui est totalement inféodé. Les partis de la gauche radicale, quelques intellectuels et associatifs, ainsi que les islamistes d'*al-‘Adl wa al-ih̄s̄ân* (première force organisée du pays) sont relégués dans la position de faire-valoir et de preuve que le régime est démocratique, puisqu'il permettrait à d'inquiétants marxistes et islamistes de s'exprimer, sans que personne ne remette significativement en cause la suprématie royale.

LE RÈGNE DE MOHAMMED VI, ENTRE PROMESSES ET DÉCONVENUES

Distanciation, puis reprise de l'autoritarisme. La formule « Lui c'est lui, et moi c'est moi ! » a bien servi l'image de Mohammed VI. Tout en héritant d'un État « mon bon plaisir » et d'élites asservies, il a pu se targuer jusqu'en 2001 d'être innocent des crimes perpétrés au nom de son père, d'être sensible au pauvre et à l'orphelin, d'être moderniste et démocrate... Il a tenu deux années dans ces habits de jeune roi démocrate, roi citoyen, roi des pauvres...

« *Ben-alisation* » du régime. Dès ses premières apparitions médiatiques Mohammed VI a tranché sur le modèle de l'État qu'il envisage : le Maroc ne sera jamais une monarchie à l'européenne, la monarchie marocaine est non pas symbolique mais « exécutive ». Le régime sera donc autoritaire et volontariste. Il se prévaudra du constat, fondé, de la déliquescence des élites partisans, pour dénigrer la démocratie représentative. Et il se prévaudra de la répartition des rôles orchestrée par ses thuriféraires : le roi est gratifié du crédit de tout ce qui est positif, et tout le passif est imputé au gouvernement, au Parlement et aux partis politiques. Les partis sont la bête expiatoire consentante, car leurs leaders ne voient

pas de possibilité d'exister autrement qu'à l'ombre et selon la volonté et les largesses du monarque.

Le régime évoluera selon le canevas désiré, bon an mal an. Cela passera notamment par la nomination d'un Premier ministre sans légitimité électorale ou partisane (Jettou) en 2002, une répression aveugle en 2003 suite à des actes terroristes qui ramènera son lot de disparitions en masse, tortures, morts suspectes, crimes d'opinion, procès inéquitables, peines disproportionnées... mais aussi des progrès significatifs pour le statut de la femme en 2004, une opération de marketing royal appelée Initiative nationale de développement humain lancée en 2005. Une désaffection sans précédent des urnes en 2007, la création du parti du roi (Parti Authenticité et Modernité) en 2008 et sa première place aux élections communales de 2009 confirment la pseudo-démocratie tandis qu'un affairisme glouton des gestionnaires de la fortune royale fait passer celle-ci de 500 à 2 500 millions de dollars US entre 2002 et 2008 d'après *Forbes* (alors que le PIB marocain croît de 30 % durant la même période)...

127

L'attrait de l'exemple tunisien, prônant le « développement sans démocratisation » (ou plus exactement avec une démocratie de façade adoubee par les puissances occidentales au nom du pragmatisme et de la lutte contre le terrorisme), est manifeste.

« *Développement* » sans démocratisation. Pendant cette décennie, la situation économique et sociale est plutôt favorable. La croissance s'établit à 4 % du PIB, les « fondamentaux » des finances publiques sont maîtrisés, la balance des paiements devient positive pendant quelque temps, les chiffres officiels du chômage baissent... Mais tout cela n'est dû qu'à une conjoncture favorable mais éphémère. Les seuls moteurs propres de la croissance sont les transferts des Marocains de l'étranger, les investissements étrangers directs et le tourisme. Les trois sont en stagnation ou régression depuis 2008.

Le social se résout à l'appétit glouton des marchés étrangers pour la main-d'œuvre marocaine. Le marché intérieur crée en moyenne chaque année de la décennie passée 116 000 postes de travail additionnels, pour 250 à 350 000 nouveaux arrivants sur le même marché. Si le chômage a stagné ou régressé, c'est qu'une grande moitié de l'augmentation de la main-d'œuvre marocaine disponible a été absorbée par l'étranger (l'Espagne et l'Italie absorbent à elles seules pratiquement autant que le marché intérieur marocain). Et si l'émigration constitue pour les Marocains, et de loin, le premier filet de sécurité contre la pauvreté et la précarité, ce sont les jeunes émigrants récents qui tiennent la

place centrale dans cette fonction, car ils viennent des milieux les plus défavorisés, ont encore peu de besoins et de responsabilités sociales dans leur pays d'accueil, et gardent les attaches les plus fortes avec leur milieu d'origine.

128 *Le Maroc et la crise mondiale.* Les atouts du Maroc vont voler en éclats avec la crise mondiale de 2008. Un temps de latence et une faible sophistication de son système financier le prémuniront des effets dramatiques de la crise pendant deux ans ; les réserves de change engrangées et la capacité d'endettement revigorée feront le reste pour un temps. Mais il est évident que la situation ne peut être maintenue indéfiniment, la balance commerciale étant structurellement déficitaire de plus de moitié, et les réserves de change à un niveau peu reconfortant (moins de quatre mois d'importations). Cette situation a été aggravée par la politique de l'État qui, devant la montée de la contestation lors du Mouvement du 20 février (2011), a lâché toute rigueur budgétaire et engagé des dépenses énormes pour acheter la paix sociale : promesse d'embauche de milliers de diplômés et d'enfants des zones « sensibles » (tels le Sahara et les bassins phosphatiers) sans considération de la réalité des besoins ni respect des procédures de sélection, augmentation généralisée des salaires de la fonction publique à un niveau jamais atteint auparavant, augmentation des dotations à la compensation des prix à la consommation à un niveau dépassant les 8 % du PIB, remplacement au pied levé des investisseurs étrangers en abandon de projets par des fonds publics...

SOUBASSEMENTS PROFONDS DU CHANGEMENT POLITIQUE

L'ancien modèle de société, fait de conservatisme féodal, d'autoritarisme patriarcal, de prédation et de rente, de répression et de corruption, est condamné par les mutations sociologiques, économiques, politiques et technologiques.

Changement social. La société marocaine est déjà sortie, dans une large mesure, de ses inerties historiques traditionnelles. La société rurale, tribale, patriarcale, ultra-machiste, illettrée et désinformée a cédé le pas à une société largement urbanisée, aux familles nucléarisées et à la jeunesse éduquée, où l'individu prime largement. En l'espace de deux générations, le Maroc est passé d'à peine 10 % d'urbains à quasiment 60 %, et l'évolution de l'alphabétisation s'est faite à peu près dans les mêmes

proportions. C'est autant de ruptures, pour le moins potentielles, avec ce qu'on a toujours considéré comme «le Maroc profond», réservoir de légitimité et d'appuis pour une monarchie hégémonique.

Le salariat est devenu le modèle majeur des relations de travail. La femme est sortie du ghetto familial ou tribal et occupe aujourd'hui l'ensemble de l'espace public, sans besoin de chaperon ni de tuteur. La famille s'est installée dans une taille nucléaire, et les solidarités familiales et tribales tendent à être remplacées par des filets d'assurances sociales intergénérationnels institutionnalisés.

La figure tutélaire du patriarche omnipotent et omniscient, seul détenteur de la richesse et de l'autorité, a éclaté depuis que les jeunes générations ont accédé à un savoir perçu comme supérieur et que leurs revenus ont excédé ceux des aînés.

129

Changement culturel. L'accès à l'éducation et à l'information, ainsi que l'hégémonie du modèle démocratique et des normes des droits humains, ont profondément modifié la perspective politique des Marocaines et des Marocains.

Un adulte sur deux est aujourd'hui alphabétisé. Bien que ce soit très faible par rapport au reste du monde, et que la situation soit encore pire du côté du monde rural et des femmes, l'accès de la société dans son ensemble à l'information et la capacité à l'appréhender de manière rationnelle s'est énormément renforcé. Cela s'est très fortement accéléré avec l'apparition des télévisions satellitaires et la révolution des technologies de l'information. Aujourd'hui, deux tiers des Marocains regardent en priorité les télévisions étrangères, autant par recherche de qualité que de diversité et d'indépendance. Bien entendu, la presse indépendante et autres WikiLeaks ont apporté aussi une contribution significative à la libération de la parole. Tout cela a conforté le discours sur les droits humains, installé par l'opposition depuis les années 1980 et repris à son compte par le palais dans un esprit d'instrumentalisation de façade, mais avec des effets qui ont dépassé ses intentions.

Transformation des classes possédantes. Les élites économiques traditionnelles, rurales et urbaines, étaient en majorité des nantis dont la richesse ne pouvait se constituer et se maintenir que par la volonté du prince. Hassan II en a fait une donne politique, en créant de toutes pièces des partis sans autre idéologie ou programme que d'être ses courroies de transmission, dans un échange de bons procédés qui a été généralement bénéfique pour leurs intérêts immédiats et individuels, mais qui a sacrifié

le long terme et le structurel. De plus en plus, ce profil fait place à des managers qui prétendent passer à l'autonomie. Hassan II a fortement réprimé cette tendance à travers la campagne dite d'assainissement en 1996 et son fils a remis au pas la bourgeoisie d'affaires à travers des redressements fiscaux sélectifs et abusifs et par la mise au ban de la société et de l'économie des moutons noirs qui prétendaient sortir du rang. Aujourd'hui, les bourgeois ont de nouveau peur et la confédération patronale est redevenue un instrument docile entre les mains du palais, mais cela semble relever de combats d'arrière-garde qui ne peuvent empêcher la maturation de la bourgeoisie marocaine.

130 *Mutations politiques.* Les changements sociaux indiquent certainement un accès plus aisé à des facilités administratives, économiques, sociales et culturelles. Ils n'impliquent pas pour autant le dépassement nécessaire et immédiat de l'idéologie et de la culture anciennes au profit d'idéologies modernes pétries de citoyenneté, d'égalité et de démocratie.

Le triptyque répression/corruption/propagande a été au cœur de la pérennisation du régime autoritaire. Il a été construit sur le monde qui a périclité avec le siècle passé : société archaïque et confrontation Est-Ouest. Mais il a perdu ses vertus d'efficacité radicale et de coût maîtrisable, à cause des mutations sociologiques, géopolitiques et technologiques. La rente, la répression et le matraquage médiatique, sans disparaître, sont devenus des instruments d'accompagnement et de régulation, toujours nécessaires mais plus suffisants.

Le clientélisme a sombré face à l'accroissement des effectifs des prétendants à l'ascension sociale et aux limites des ressources mobilisables. L'urbanisation et l'école relativement généralisée ont remplacé les quelques milliers de jeunes qui s'ajoutaient chaque année depuis l'indépendance aux prétendants aux sinécures et aux emplois et positions plus ou moins gratifiants et évolutifs, par plus d'un quart de million d'arrivants additionnels annuels sur le marché du travail, qui se contentent mal du chômage ou des solutions *a minima*. La promesse du pays indépendant et de l'école publique était de faire des Marocains de « nouveaux Français », avec un niveau de vie en évolution favorable permanente. L'exemple des réussites fulgurantes des premiers servis de la colonisation puis de l'indépendance, suivie de l'exposition massive au consumérisme occidental ont nourri des espoirs fous et de lourdes frustrations.

L'information n'est plus uniquement un instrument de propagande : les télévisions satellitaires et les nouveaux médias ont percé même dans les régions et milieux les plus reculés. La répression n'est plus un recours

absolu puisque le pouvoir monnaie sa fréquentabilité sur le plan international et fait face à un mouvement de dénonciation important et efficace. Enfin, l'unanimité de la scène politique officielle s'est consumé par la perte de crédibilité des élites cooptées et par l'émergence de nouveaux porte-voix des mouvements sociaux, de la société civile (de gauche, libérale et islamiste) et des Sahraouis contestataires.

La répression, la corruption, la propagande et la cooptation perdant de leur efficacité, elles ne suffisent plus à satisfaire ou à endiguer les attentes et demandes sociales en expansion forte. C'est donc la conjonction de la hausse des attentes et de la baisse du rendement des instruments de régulation et de contrôle de la société qui ont donné naissance à la contestation sous sa nouvelle forme un certain 20 février 2011, même si de nombreux autres facteurs ont concouru à son éclosion et sa conformation à ce moment précis. 131

Le 20 février 2011 et ses suites

Lancement du mouvement. L'effervescence de la demande de changement s'est exprimée au lendemain de la fuite du président tunisien Ben Ali, le 14 janvier 2011, et de l'occupation de la place Tahrir par les manifestants au Caire. En quelques semaines, de nombreux groupes de discussion constitués sur Internet ont mûri des appels à manifester. Les instances de l'Association marocaine des droits humains (AMDH qui compte une centaine de sections et 10 000 membres sur l'ensemble du territoire) ont aidé à structurer et à unifier la démarche, et lui ont offert l'assise logistique minimale pour le démarrage.

Les manifestations, engagées formellement le 20 février 2011, dans plus de 100 villes et villages, ont impliqué des centaines de milliers de manifestantes et de manifestants. Elles ont été tolérées par les autorités, qui se sont contentées de quelques escarmouches au début, puis ont mobilisé des groupes de voyous casseurs à compter d'avril 2011 pour servir de supplétifs aux groupes paramilitaires d'intervention. Les manifestations ont baissé d'intensité à compter de l'été 2011, mais continuent encore en cette fin 2012 avec plus ou moins de bonheur et d'unité.

L'accès à Internet et les réseaux sociaux ont certainement joué un rôle non négligeable dans la libération de la parole et l'élaboration du lien entre les divers protagonistes, ainsi que pour les échanges sur les modalités de l'action et les contenus des revendications et des slogans. Il convient toutefois de ne pas se leurrer sur une quelconque immaculée conception de ce mouvement. La grande majorité de ses initiateurs

avaient déjà fait leurs armes dans les associations et les jeunesses des partis politiques, ainsi que dans les médias indépendants et les groupes alternatifs (dont le MALI, ou Mouvement alternatif pour les libertés individuelles, qui s'était constitué pour appeler notamment à respecter la liberté des personnes qui veulent ne plus être acculées à observer le jeûne du Ramadan en public, ainsi que la liberté sexuelle et la liberté de choix de l'orientation sexuelle).

132 *Un mouvement ouvert lancé par les jeunes.* Les jeunes ont été la face apparente des manifestations. Les locaux des partis politiques de la gauche non gouvernementale et de certaines associations (notamment l'AMDH) ont constitué l'espace de rencontre des groupes locaux du mouvement. Les jeunes d'*al-'Adl wa al-ihân* l'ont officiellement rejoint après la première manifestation du 20 février.

Le « mouvement » en gestation a bénéficié des expériences tunisienne et égyptienne. Un accord tacite en a fait un mouvement pour la démocratie et non un mouvement étiqueté à gauche ou à droite. L'émergence et la mise en avant de figures jeunes et non marquées ont permis d'éviter les guerres de leadership entre les diverses chapelles politiques.

Évidemment, le mouvement avait ses faiblesses, que le temps et l'action de ses détracteurs se chargeront de mettre à nu. Les forces impliquées n'avaient pas toutes le même appétit pour le changement. Globalement, personne ne prétendait que le Maroc traversait une période révolutionnaire pouvant remettre en cause à court terme la monarchie. Cette unanimité n'a pas empêché qu'une partie (notamment *an-Nahj ad-dimuqrâti*, de la gauche radicale, et *al-'Adl wa al-ihân*, islamiste) refuse de s'associer au slogan de « Monarchie non gouvernante », considérant que c'était là une concession gratuite à la monarchie.

Il y avait aussi la dichotomie islamistes-modernistes. Les uns et les autres n'avaient quasiment pas d'histoire commune dans la lutte, mais s'étaient déjà confrontés les uns aux autres. Les islamistes d'*al-'Adl wa al-ihân*, confiants dans leur capacité de première force organisée du pays (100 000 à 300 000 membres ou sympathisants selon les diverses appréciations), ont profité du moment pour chercher des ouvertures politiques. Ils ont mis en avant leur projet d'un État « civil », au sens de non théocratique, expliqué leur adoption des principes de l'État démocratique (y compris la souveraineté populaire, l'égalité de tous en droits, l'élection des gouvernants pour des mandats limités et leur reddition des comptes...), et appelé à un débat national pour développer une plate-forme démocratique commune. Les progressistes n'ont pas osé donner une réponse positive à

cette invitation, tétanisés par la peur d'une manipulation théocratique à l'iranienne permettant d'utiliser la démocratie pour accéder au pouvoir et d'en nier ensuite la permanence des principes et du fonctionnement.

Par ailleurs, le niveau d'engagement était très différencié entre les protagonistes. Outre les radicaux de la première heure, prêts au sacrifice, beaucoup des manifestants étaient là dans l'espoir de promouvoir la démocratie, souvent avec leurs enfants. Ils n'étaient pas disposés au martyre ni aux risques d'insécurité, que la présence de plus en plus visible des salafistes et les échos des confrontations en Libye, au Bahreïn et au Yémen, et plus tard en Syrie, allaient alimenter. Il convient de ne pas oublier qu'une très grande majorité des Marocains considèrent que le pays n'est pas dans une position intolérable, tant à cause de la terreur qui a amené à créditer le régime de vertus qu'il n'a pas, que des avancées véritables, bien que toutes relatives, en termes de libertés et en termes de progrès économique et social.

133

Enfin, le processus d'élaboration de la Constitution engagé entre mars et juillet 2011 a absorbé nombre d'acteurs. Les partis de l'*establishment* et un grand nombre d'associations de la société civile ont préféré consacrer leurs efforts à élaborer leurs propositions et à chercher à les faire valoir. Le nombre impressionnant d'instances constitutionnelles envisagées et les possibilités de cooptation qu'ils ouvraient ont nourri des attentes de notabilisation des élites partisans, associatives et même de certains jeunes manifestants, qui ont inhibé tout ou partie de leur volonté de peser sur le processus par l'action de la rue.

Revendications du mouvement. Elles ont été centrées autour de deux thématiques : l'arbitraire et la corruption. Le slogan central a été « Liberté, Dignité, Équité ». Le point de mire a été l'autoritarisme monarchique et son exploitation au service de l'immense fortune amassée par Mohammed VI. L'objectif opérationnel a été, pour un certain nombre de participants, l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, dans laquelle le roi ne gouvernerait pas, mais d'autres composantes ont préféré ne pas afficher cet objectif, tant par répulsion au principe monarchique et espoir que le vent de la révolution puisse souffler fort, que pour garder dans leur manche la carte de l'acceptation de la monarchie comme élément de négociation. Personne n'a jamais remis en cause le caractère pacifique et non hiérarchique du mouvement.

Le mouvement a été structuré autour de coordinations locales, essentiellement de jeunes, délibérant en assemblées générales publiques. Les initiatives pouvaient émaner de n'importe laquelle des coordinations

et être adoptées ou adaptées et complétées par les autres coordinations, chacune selon la sensibilité de la « tendance générale » en son sein.

Même si les slogans du mouvement ne visaient pas directement la monarchie, ils étaient clairement engagés contre son autoritarisme et son accaparement des richesses du pays. Les banderoles du 20 février s'attaquaient à l'image d'une pieuvre dont les tentacules finissaient à l'effigie des principaux agents du roi : Fouad Ali El Himma, son ami et fondateur du PAM (Parti Authenticité et Modernité), Mohamed Mounir El Majidi, gestionnaire de sa fortune, le général Benslimane, patron de la gendarmerie, plus haut gradé de l'armée et recherché par la justice française à titre de « témoin » dans l'enlèvement et l'assassinat de Mehdi Ben Barka...

134 *Baisse de régime du mouvement.* Dès avril 2011, on pouvait se rendre compte que la stratégie du palais avait été payante, au moins pour l'immédiat. Les concessions, le renforcement de l'alliance autour du palais, le jeu sélectif de la répression, la baisse de mobilisation due à la multiplication des appels à manifester durant une période qui s'allongeait indéfiniment, l'incapacité des forces impliquées dans la rue à créer l'événement chaque jour et à forger une offre politique unie et lisible, ainsi que les échos de la violence des confrontations dans divers pays du Printemps arabe ont fini par rendre faméliques les rangs des contestataires.

Al-'Adl wa al-ih̄sân a annoncé à la fin de l'année 2011 son retrait du Mouvement du 20 février, se plaignant du comportement jugé opportuniste des forces de gauche, qui auraient profité de concours tout en lui refusant toute visibilité, voire tout dialogue politique. L'adhésion d'*al-'Adl* avait été d'un apport quantitatif majeur au mouvement, ainsi qu'une source d'intendance non négligeable et une force considérable pour les services d'ordre, ses jeunes ayant pour discipline de toujours offrir leur dos aux matraques des forces de police pour protéger les autres manifestants.

RÉACTIONS AU 20 FÉVRIER

Le palais devant la tempête. L'échec des politiques de répression en Tunisie et en Égypte a permis de convaincre le palais marocain qu'il valait mieux tolérer la contestation et l'absorber par les concessions et le gain de temps plutôt que privilégier la confrontation. Les chancelleries internationales (notamment française) auraient pesé dans cette direction, ainsi que les services de renseignement. Le 9 mars 2011, Mohammed VI annonce donc un changement « concerté » de la Constitution pour

répondre aux doléances. La principale promesse est d'inscrire comme principe constitutionnel qu'il n'y ait pas d'autorité sans responsabilité et reddition des comptes, ce qui impliquerait que le roi n'ait aucune prérogative autre que symbolique ou protocolaire, mais il rappelle que cela doit se faire « dans le respect des valeurs sacrées de la Nation », ce qui laisse planer le risque que la monarchie veuille maintenir intacts ses pouvoirs.

À côté des promesses de concessions politiques, le palais joue toutes les cartes disponibles : concessions économiques et sociales énormes, mobilisation de l'*establishment* politique pour empêcher que certains partis appuient la contestation dans la rue, mobilisation des appuis internationaux, répression ciblée des manifestants visant à éloigner les démocrates...

135

La nouvelle Constitution. Le principal produit du processus est la nouvelle Constitution adoptée le 1^{er} juillet 2011. Elle a été élaborée par une commission de techniciens – consultants nommés par le roi, sans prétention autre que de produire un projet à l'attention du prince. Elle a été revue par une commission politique dans laquelle les partis étaient représentés, mais qui n'a quasiment jamais eu accès à un projet de texte et a encore moins pu en disposer pour le soumettre à l'appréciation des instances partisans. Le projet qui a été soumis à référendum par le roi a encore été modifié cinq jours après le plébiscite, par un texte introduit dans le *Journal officiel* alléguant d'une « erreur matérielle » pour apporter des modifications substantielles au texte voté antérieurement par le peuple. Le vote a été entaché d'irrégularités graves reconnues même par des partis qui avaient appelé au vote favorable, considérant qu'on ne pouvait admettre que le projet soumis par le roi ne soit pas sanctionné par des chiffres indiquant une adhésion massive de la population.

La Constitution a élargi les prérogatives des organes législatif et gouvernemental, renforcé le discours sur les droits humains et multiplié les traitements « corporatistes » à l'égard du mouvement des droits culturels et linguistiques amazighes, des femmes, des jeunes, des handicapés... et créé autant d'instances nationales en charge des diverses corporations. Elle a laissé au roi les attributions de chef de l'État, de président du Conseil des ministres, de responsable de la stratégie de l'État, de commandeur des croyants, de chef des forces armées et des organes de sécurité, de responsable des nominations aux postes clés de l'État... Nombre parmi ces attributions ressemblent dans leur forme à ce qui existe dans les Constitutions des monarchies constitutionnelles européennes, mais

contrairement à ces dernières, ce ne sont pas là de simples clauses de style ne pouvant remettre en cause les principes démocratiques, loin s'en faut, comme on le verra avec l'activisme du monarque même après les élections législatives et l'installation d'un gouvernement nouveau.

136 *Le nouveau gouvernement.* Les élections du 25 novembre 2011 ont donné la première place au Parti Justice et Développement (PJD), islamiste « modéré », c'est-à-dire acceptant pleinement l'hégémonie royale, même s'il se veut référence religieuse, moraliste et traditionaliste, et il a axé sa campagne sur la lutte contre la corruption et l'autoritarisme. Il a constitué le nouveau gouvernement, avec comme appoints, en vue de la majorité parlementaire, l'Istiqlâl (nationaliste, presque toujours au gouvernement), le Mouvement populaire (makhzénien, plutôt amazighiste, et presque toujours au gouvernement), et le PPS (ancien Parti communiste marocain, aussi souvent au gouvernement qu'il le peut).

Ce gouvernement a montré patte blanche en affirmant d'entrée de jeu et aussi souvent que nécessaire qu'il considérait que le seul chef est le roi, qui décide de tout ce qui est stratégique, que le gouvernement ne prendrait aucune position qui indisposerait le roi et qu'il refuserait de se laisser entraîner dans une quelconque querelle avec lui ; le monarque a multiplié les actes qui relèvent de la provocation, personnellement, par personnes interposées ou en laissant faire ce qui ne devrait pas l'être. Ainsi, il a nommé une fournée de plusieurs dizaines d'ambassadeurs sans même consulter le gouvernement. Il a convoqué des ministres ou leur a fait transmettre des instructions sans même y associer le chef du gouvernement. Il a donné des ordres directs au parquet pour poursuivre et incarcérer de petits fonctionnaires sans suivre les courroies normales. Il a pris des décisions discrétionnaires sans consultations préalables, tels le retrait de la confiance à Christopher Ross, l'émissaire personnel du secrétaire général de l'ONU pour l'affaire du Sahara, ou le retrait de l'accréditation d'un journaliste de l'AFP pour des expressions qui relèvent de leurs attributions légitimes. Il a fait démettre le directeur de *La Vie Éco*, journal proche du palais, pour avoir ouvert ses colonnes au chef du gouvernement. Il a obtenu que ce dernier fasse des communiqués publics dans lesquels il présente des excuses pour avoir laissé entendre que les conseillers du roi devraient être moins intrusifs dans l'action gouvernementale. Il a fait en sorte que le parti de l'Istiqlâl, au gouvernement, et l'USFP, dans « l'opposition », se dotent de nouveaux secrétaires généraux sulfureux, réputés peu amènes à l'égard du PJD et très peu indépendants vis-à-vis du palais. Et il a continué d'élargir le « cabinet de l'ombre », vrai gouvernement

du pays installé au cabinet royal, dans lequel il a multiplié les nouvelles nominations, la plus criante étant celle de Fouad Ali El Himma, contre qui l'essentiel de l'ire des manifestants s'était concentré durant toute l'année précédente... Pour l'instant, le roi ne cesse de mettre la pression, et le gouvernement de refuser la confrontation. Mais c'est un jeu qui semble ne pas avoir de chances sérieuses de continuer longtemps selon les mêmes termes.

PERSPECTIVES

Les espaces de libéralisation relative concédés permettent un jeu politique plus fluide, plus transparent et mieux sanctionné par la volonté populaire. Mais la situation actuelle demeure ouverte sur des éventualités diverses. Outre les dynamiques déjà engagées pour une remise en cause graduelle des contraintes les plus criantes du régime politique (autoritarisme et corruption, et immense fortune royale), les questions d'ordre socio-économique ne peuvent souffrir des attermolements infinis. Les conditions économiques seront certainement la variable qui déterminera les évolutions du système politique marocain. 137

Renforcement du rôle du gouvernement. Le PJD n'a pas cessé d'avaloir des coulevres depuis qu'il a pris la tête du gouvernement. Vraisemblablement, sa posture lui est commandée par ses fondamentaux éthiques, son approche stratégique et sa démarche tactique. Fondamentalement, le PJD est dominé par une tendance foncièrement attachée à la centralité du pouvoir royal. Stratégiquement, il ne se sent pas prêt pour la confrontation avec le palais. Et tactiquement, il continue de gagner plus de voix aux élections partielles, probablement grâce à sa « dédiablement », à laquelle participent grandement sa présence au gouvernement et une image de relation « correcte » avec le palais.

Cette conjonction de facteurs ne joue cependant que pour le court terme. Le PJD ne peut s'accommoder d'un pouvoir royal omniprésent et irresponsable, qui accaparerait les privilèges et le crédit des réalisations, tout en laissant le gouvernement et les forces politiques essuyer les échecs et les déconvenues. De même, les électeurs demanderont des résultats et ne pourront qu'incriminer le PJD si celui-ci n'apporte pas de changements palpables et ne clarifie pas en quoi leur absence ou ses limites ne lui sont pas imputables. Un changement de ton, une certaine répartition des rôles entre les ténors du parti et une différenciation de leurs discours se font déjà sentir après une année au gouvernement.

Le programme du PJD vise à renforcer la place de la religion et de la morale dans la pratique publique, tout en prétendant à la démocratie et au respect des libertés individuelles et collectives. On peut croire que le gouvernement tendra globalement à ménager la chèvre et le chou, et donc à chercher les avancées qui maximiseront la satisfaction de la société et limiteront les insatisfactions de ses divers segments. À titre d'exemple, on pourra attendre des avancées substantielles sur certains droits sociaux des femmes, mais peu sur la reconnaissance de leur droit à l'égalité pleine en droit et en fait, ainsi que sur la reconnaissance du droit à la liberté sexuelle. De même, on encouragera probablement les pratiques bancaires « islamiques », sans limiter pour autant les pratiques bancaires traditionnelles. On n'envisagera pas l'application de la charia, mais on n'abolira pas la peine de mort, pour laquelle le moratoire de fait serait maintenu mais pas officialisé...

138

Inerties culturelles. Les contraintes du Maroc tiennent à l'écart grandissant entre les désirs et attentes des diverses couches sociales en croissance exponentielle d'un côté, et la croissance ralentie du produit national et sa répartition très inéquitable de l'autre. Or, aucune force politique ne prétend aujourd'hui savoir comment éviter l'explosion de cette poudrière. L'unanimité a fait des ravages dans la classe politique en acceptant autoritarisme, népotisme, clientélisme, non-reddition des comptes... Mais il en a fait encore plus en privant le pays d'élites capables de penser en dehors des sentiers battus. Non seulement le Maroc n'a quasiment personne pour porter le débat idéologique à même d'ouvrir de nouveaux horizons à la pensée, mais il manque même d'intellectuels et encore plus de cadres politiques pour réfléchir à des options et des alternatives stratégiques propres à sortir le pays de l'ornière. Les contraintes majeures du pays sont intimement liées : attractivité et donc envergure du marché local/régional, sécurité, stabilité et ouverture mutuelle des pays de la région, dépassement du conflit du Sahara, démilitarisation... Seulement, aucune voix audible et efficace n'est capable de s'attaquer à ces questions, non pas tant pour les résoudre que simplement pour décortiquer leurs effets et inviter à réfléchir sur l'horizon temporel dans lequel elles devraient être traitées et le coût induit pendant ce temps.

Incapacité des oppositions. Si les gouvernants et leurs alliés sont engoncés dans leurs inerties, les opposants ne sont probablement pas mieux lotis. Les courants oppositionnels de gauche, islamistes, amazighistes et libéraux sont souvent chacun dans une posture de détention de la vérité et de

la légitimité fondamentales, et préfèrent ne pas se poser la question du changement dont ils peuvent être acteurs dans un temps prévisible et dans une alliance de forces pas nécessairement identiques. Le principal frein à l'efficacité du Mouvement du 20 février et à sa continuité se trouve là, et rien ne permet d'en prévoir une levée radicale et rapide, même si les initiatives d'*al-‘Adl wa al-ihân* peuvent laisser croire qu'il est décidé à sortir de cette situation malgré la répulsion et les craintes qu'il inspire aux autres composantes proches du Mouvement du 20 février.

L'économie, lieu de tous les risques. La crise économique mondiale a privé le Maroc des moteurs principaux de sa croissance. Globalement, les transferts des Marocains de l'étranger, le tourisme et les investissements étrangers directs sont en stagnation ou en souffrance, alors que la balance commerciale continue de foncer dans le rouge et la compétitivité de dégringoler. L'Europe a cessé de recevoir les travailleurs migrants marocains, elle qui a absorbé une bonne moitié des nouveaux arrivants sur le marché du travail marocain pendant la décennie passée (à raison notamment de 50 000 postes additionnels pour l'Espagne et 30 000 pour l'Italie). Le Maroc en situation de croissance parvenait à peine à créer 116 000 postes de travail additionnels annuellement. Aujourd'hui, il est absolument incapable de créer le double ou le triple pour absorber les générations montantes et maintenir le chômage à un niveau supportable, sauf à concrétiser des ruptures majeures dans la gouvernance et l'environnement de son économie.

Ainsi, et à défaut d'initiatives volontaristes fortes, on peut craindre que ce soit de la pression sociale que viendra le plus puissant vecteur de changement. Si ce n'est pas le cas, il faudra peut-être attendre que les élites au pouvoir et celles capables de peser à moyen terme grâce au suffrage populaire soient remplacées par d'autres, moins prisonnières des logiques autoritariste, paternaliste, clientéliste et rentière.

R É S U M É

Le Maroc sort de son moyen âge, mais il le fait dans la lenteur et la confusion. L'ancien modèle de société, fait de conservatisme féodal, d'autoritarisme patriarcal, de prédation et de rente, de répression et de corruption, est condamné par les mutations sociologiques, économiques, politiques et technologiques. Mais il cède difficilement devant les inerties politiques et sociales dues, notamment, à l'éviction, la répression, la corruption et la décrédibilisation des élites menées par le palais depuis l'indépendance, ainsi qu'à la crainte de déstabilisation (islamiste, militaire, sécessionniste...). Ainsi, les espaces de libéralisation récemment concédés permettent un jeu politique plus fluide, plus transparent et mieux sanctionné par la volonté populaire. Mais les élites au pouvoir et celles capables de peser à moyen terme grâce au suffrage populaire sont très largement prisonnières de la logique autoritariste, paternaliste, clientéliste et rentière, ce qui empêchera probablement l'éclosion d'une véritable démocratie active pour une ou plusieurs décennies, le temps que la relève se cristallise et que les us démocratiques s'imposent.